L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 MARS 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN 15 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale — Un terrain dans le Deuxième District, borné par les rues St Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse.

Par S. Guinault, au coin des rues Annette et Moralès—Le fonds d'un magasin de groceries.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 38 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie, draps, casimirs, doeskins; machine à coudre, de Singer; indiennes standard et éventails avariés.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée, de valeur, à l'encan, par le Shérif:

Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, rue Bourgogne, entre celles Toulouse et St-Louis.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

Maisons de résidence et lots de terre dans le Second et le Troisième District, à l'encan.—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendront samedi prochain, quatre jolis cottages et deux lots de valeur à l'encan. Les conditions sont faciles à remplir et l'intérêt est faible. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Dimanche, 15 mars 1874.

OPÉRA.—La Tour de Nesle et le 4me acte des Huguenots.

ACADÉMIE.—Cuba's Deliverers, or Victory and vengeance.

La Loi.

La Loi, ce mot si court et si expressif, dans sa brièveté, a toujours inspiré un certain respect, que ce mot fût employé dans les théocraties où la Loi est censée être l'expression de la pensée de Dieu, ou dans les monarchies, où la Loi est la formule employée pour manifester la volonté du souverain, ou dans les républiques, où la Loi est votée par les mandataires du peuple et où elle doit conséquemment représenter le vœu de la majorité de la nation.

Dans une démocratie où les législateurs ne sont que les serviteurs du peuple, la Loi devrait, en effet, être la plus haute expression de la volonté populaire et, à ce titre, mériter le respect et commander l'obéissance de tous les citoyens. Mais ce qui est vrai d'une démocratie bien constituée, basée sur le respect réciproque des droits et des intérêts, avec des pouvoirs bien pondérés et soumis à une responsabilité sérieuse, cesse de l'être dans une démocratie qui a dégénéré en démagogie et qui a laissé disparaître la pondération des pouvoirs et la responsabilité des gouvernants et des législateurs. Alors, la Loi n'est plus que le résultat d'une lutte immorale entre des intérêts sordides, le prix de l'intrigue et souvent le fruit d'un escamotage scandaleux. Elle perd son caractère respectable, et les citoyens en sont réduits à employer tous les moyens pour se soustraire à son application.

C'est un triste état social que celui où les citoyens en sont arrivés à perdre le respect de la Loi. C'est pourtant celui dans lequel nous vivons en Louisiane.

D'une part, le gouvernement est le résultat d'une usurpation contre laquelle le peuple demande en vain justice depuis plus d'une année; de l'autre, la confection des lois est devenue aussi irrégulière en la forme qu'immorale au fond.

Il est de notoriété publique, et le fait a été avancé en pleine séance, que la vénalité a eu une grande part dans la présentation et le passage de plusieurs bills, dans l'assemblée qui siégeait récemment au Mechanic's Institute. Les législateurs se sont renvoyé ces accusations de corruption et de vénalité, et l'impression publique a été qu'elles n'étaient que trop fondées.

Mais ce n'est pas tout. Si des motifs impurs ont entaché la législation, on ne peut pas même dire que la forme ait sauvé le fond. Il y a eu des bills qui ont été votés sur leurs titres, sans lectures, et d'autres qui ont été déclarés passés sans avoir été l'objet d'un vote.

On sait quelle confusion scandaleuse a caractérisé les travaux du dernier jour de la session. Il a été impossible aux rapporteurs de journaux, aussi bien qu'à ceux qui ont assisté aux séances de cette journée, de savoir quels étaient les bills qui avaient été réellement passés.

L'Assemblée s'est ajournée le jeudi, 5 mars, et c'est le samedi, 14 mars, c'est-à-dire neuf jours après, que les procès-verbaux officiels des séances du Sénat et de la Chambre ont paru dans le journal officiel. Il a fallu plus d'une semaine aux secrétaires pour rédiger ces procès-verbaux, sans doute après consultation avec ceux qui ont présidé les séances et avec M. Kellogg. Mais quelle garantie peut offrir un pareil travail? Le temps qu'il a exigé n'autorise-t-il pas à dire que les bills ont en réalité, été passés, non par les législateurs qui, au milieu du bruit et de la confusion étaient hors d'état de voter en connaissance de cause, mais bien après coup, par les quelques personnes qui ont arrangé les procès-verbaux des séances de façon à leur donner une apparence convenable.

Nous n'avons pas encore eu le temps d'étudier ce volumineux compte-rendu et nous ne soulevons, en ce moment, aucune objection sur le fond, mais nous soutenons que les votes qui y sont insérés n'ont aucun caractère d'authenticité, et que cette irrégularité de la forme enlève aux lois de cette catégorie le caractère d'autorité qui s'attache aux bills passés régulièrement.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs que pareille chose arrive. Les précédentes législatures nous ont fourni plus d'un exemple d'irrégularité du même genre et, dans les centaines de lois qui ont grossi, sinon enrichi nos codes, il en est un grand nombre qui n'ont jamais été votées suivant les formes prescrites.

Eh bien! Nous n'hésitons pas à dire qu'un pareil gâchis est pire qu'un gouvernement despotique. Les législatures radicales qui se sont succédé depuis 1868 ont fait une véritable débauche de législation. Non contentes de gâter le code civil, chaque année, par de nouveaux amendements, elles ont encombré les livres de statuts d'un fatras de lois qui le plus souvent méconnaissent tous les principes, violent les droits et les intérêts particuliers ou créaient des monopoles et des privilèges au détriment du bien général et au mépris de la liberté de l'industrie.

C'est un véritable fumier que la législation radicale accumule de cette façon depuis six ans et il faudra un travail d'Hercules pour nous en débarrasser. Jusque là nous serons fondé à dire que LA LOI, dans la véritable acception du mot, n'existe plus en Louisiane.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.—Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur un événement important qui est la consolidation de trois compagnies—St-Louis Mutual Life Insurance Company—Mound City Life Insurance Company et Missouri Mutual Life Insurance Company—en une seule organisation sous le titre de "St-Louis Life Insurance Company." La combinaison consistant à réunir les affaires étendues des trois compagnies avec les dépenses d'administration d'un seul bureau, accordera aux assureurs des avantages inusités, et tandis qu'il n'y aura aucun changement dans les anciennes polices des compagnies mutuelles, de nouvelles affaires seront faites aux bas taux de la Compagnie, par action, sans participation des assurés. L'agence générale pour cet Etat est confiée à M. Harmon Doane, et cette nouvelle jointe aux détails publiés sur l'actif de la Compagnie et aux noms des officiers, doit suffire pour commander une augmentation de clientelle.

CONCERT DE MM. G. D'AQUIN ET H. JOUBERT.

Le concert que MM. G. D'Aquin et H. Joubert se proposent de donner, pour pouvoir se rendre à Paris où ils vont compléter leurs études musicales, aura lieu à la salle de l'Opéra, immédiatement après la fin de la saison théâtrale.

M. Momas et les membres de son orchestre, M. Devoyod, Mmes Devoyod-Acs et Fursch-Madier, ont offert à ces jeunes gens le concours désintéressé de leurs talents, acte généreux dont toute la population louisianaise conservera le souvenir.

Mme Neiville Mercier-Bier, sollicitée par MM. Joubert et d'Aquin de s'adjoindre aux personnes qui veulent bien les aider, a gracieusement répondu qu'elle n'écouterait que son désir d'être utile à ses deux compatriotes, et qu'ils pouvaient compter sur ses services, quelque modestes qu'ils puissent être à côté de ceux que leur rendront les artistes distingués qui se sont mis à leur disposition.

Le motif pour lequel MM. Joubert et D'Aquin s'appliquent à organiser un concert qui mérite les faveurs du public, est trop honorable pour que notre population ne s'empresse pas de les aider, tout en se procurant le plaisir d'assister à une fête musicale. Ces deux laborieux jeunes hommes ont besoin que nous accomplissions une œuvre de bonne confraternité, pour qu'ils puissent poursuivre leurs travaux, et personne de nous n'hésitera, dans cette circonstance, à maintenir la réputation que la Louisiane s'est faite de protéger tous ceux de ses fils qui essaient, par leur labeur et leur mérite, de se rendre dignes de sa bienveillance et de son appui.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Hier soir, M. Gueymard devait chanter dans le *Prophète*. Encore souffrant d'une récente indisposition, il a cru pouvoir surmonter le malaise dont ses traits portaient des traces visibles à tous les yeux; mais à peine était-il en scène, que ses forces ont trahi sa bonne volonté. Il a fallu laisser tomber le rideau, et après un intervalle de quelques minutes, on a fait annoncer au public que la représentation ne pouvant être continuée, *La Fille de Mme Angot* serait substituée à la place du *Prophète*.

Nous nous sommes retiré après le premier acte de *La Fille de Mme Angot*; tout avait bien marché, et nous aimons à croire qu'il en a été ainsi jusqu'à la fin.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir, Dimanche, bénéfice de Mme Blainville: *La Tour de Nesle*, drame en 5 actes et neuf tableaux d'Alexandre Dumas et de Frédéric Gaillardet; le quatrième acte des *Huguenots*, avec MM. Gueymard, Lonrde, Feitlinger, Mme Fursch-Madier.

Lundi 16, *Faust*. Prochainement *Hamlet*, grand opéra.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Bien que la troupe régulière de l'Académie comprenne des artistes d'un mérite réel, il y en a deux, cependant, sur lesquels se concentre plus particulièrement l'intérêt des spectateurs, et cela, parce qu'ils s'exposent à un danger très grand. Nous avons souvent vu des tours exécutés sur le trapèze avec une adresse remarquable, mais nous en avons rarement vu de plus périlleux que ceux auxquels se livrent tous les jours Mlle Géraldine et M. Léopold. Nous ne voulons cependant pas trop encourager leur témérité par des éloges, de crainte qu'elle ne leur soit funeste.

Si M. Bidwell faisait placer un filet sous le trapèze, comme l'a suggéré le *Times*, afin de prévenir tout mal grave en cas de chûte, cette mesure de prudence recevrait, nous le croyons, l'approbation de tous les habitués de son théâtre; car on ne goûte réellement un plaisir que lorsqu'il est exempt de toute crainte.

Le spectacle de ce soir est très intéressant et se compose du drame nouveau *Forsaken, or the Miseries of Cotham*; de la pièce burlesque *Cupid's Victims*, par les Sœurs Waite; de la farce amusante *The Mad Hamlet* et d'une quantité de danses et de chansons comiques.

Dans sa précipitation la législature s'est ajournée sans passer un bill pour décider qui gagnerait le gros lot de la loterie de la Louisiane. Les chances restent donc égales pour tous et quiconque a dix piastres à risquer peut donc se trouver riche de vingt mille piastres le 28 mars courant à midi et quelques minutes après le grand tirage.

NOUVEAUTÉS! NOUVEAUTÉS!!—Si vous voulez des nouveautés fraîchement déballées, allez au magasin de Danziger, 203 rue du Canal, vous y trouverez à faire des choix très avantageux dans ses étalages de mozambiques, grenadines, popelines, soieries et autres marchandises de saison. Avons-nous besoin de dire que cette maison reste fidèle à sa devise de bon marché. Ses prix en font foi et une visite convaincra ceux qui ne connaissent pas encore son magasin populaire.

NOUVELLES INTÉRESSANTES.

L'opinion publique est dirigée, dans tous les pays, par ceux qui commandent la confiance. Tous les jours des personnes d'une haute position dans le commerce et la politique attestent les effets bienfaisants de l'AMER CONDURANGO DE MAGUIRE, de la Plante-Benne, qui a résisté à trente ans d'épreuves, du Tonic à la Salsepareille, et de tous les autres médicaments de famille si soigneusement préparés par MM. J. & C. Maguire. L'efficacité de ces préparations médicinales a été surabondamment établie dans tous les lieux où elles ont été employées.

Au nombre des personnes qui ont volontairement offert des certificats écrits, nous citerons celles dont les noms suivent et qui occupent une haute position à St-Louis:

B. H. Chambers, président de Butchers & Drovers' Bank.
Roger M. Glalding, président Manufacturing Savings.
Thomas Richeson, président Collier Lead and Oil Company.
Milas Setts, commissaire d'Assurance.
William D. Gray, de la maison Gray & Hannon Krump.
David Duke, avocat.
Button A. Hill, avocat.
McKee & Nouser, propriétaires du St-Louis Globe.
Norman J. Coleman, éditeur du Rural World.
Henry F. Mudd, président du Board of Assurors, St-Louis.
William H. Benton, de la maison Pomeroy & Benton.
James R. Lorkin, de la maison Thomas N. Larkin & Co.
S. Blood, président de Boatmans Saving Institution.
Thomas Altash, architecte de la Douane des Etats-Unis.
M. F. Andrens, de la maison Moody, Michel & Co.
R. S. Elliot, agent industriel du Kansas & Pacific Rail Road.
Calum M. Christy.
Hon. Henry P. Blair, ministre des Etats-Unis au Brésil.
Heron Barnum, de l'Hôtel Barnum.
Benj. Stichnay, autrefois à la Planter's House.
William K. Wilson, négociant quincaillier en gros.

Et des centaines d'autres qui depuis quarante ans connaissent et estiment MM. J. et C. Maguire comme des chimistes et des pharmaciens dignes de toute confiance. Tous n'ont que des éloges à faire des Médicaments de Famille préparés par ces derniers, médicaments qui disent-ils, soit comme altérants, soit comme purgatifs ou diurétiques, agissent spécialement sur le sang, le foie, les reins et l'intestin.

Joseph Brown, maire de St-Louis, tout en donnant son adhésion à ce qui précède, ajoute au sujet de l'Amer Condurango:

"C'est le médicament le plus efficace que j'aie jamais employé."

Le Père P. J. De Smet, de la Société de Jésus et missionnaire parmi les Indiens, de même que le Rév. P. J. Ryan, ont attesté, dans des certificats, l'efficacité des Médicaments Maguire, dont l'usage a conjuré chez eux les pernicieux effets de la débilité causée par la fatigue, les longs voyages dans les territoires indiens et les mille accidents auxquels ils ont été exposés.

— Dans tous les lieux le sujet de conversation est le fameux bill du monopole.

La Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans.

Sous le titre qui précède, vient de se constituer une société de demoiselles qui, se proposant un but fort charitable, a choisi un moyen très attrayant pour faire appel aux bourses plus ou moins bien garnies de nos concitoyens. Ces demoiselles ont eu l'heureuse pensée de donner une série de bals au profit de diverses sociétés de bienfaisance et d'assistance. Par ce moyen elles contribueront à donner un peu d'activité au commerce de détail et en même temps elles fourniront des ressources inattendues à des sociétés qui, dans les circonstances présentes, peuvent à peine faire face aux besoins auxquels elles ont pour mission de satisfaire. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette généreuse pensée et féliciter la société de sa louable initiative. Le premier bal sera donné au profit de l'Union française, le 25 avril, dans la Salle Grünewald. Voici la correspondance qui a été échangée à ce sujet entre mademoiselle H. David, présidente de la société et M. L. Breton, président de l'Union française.

Nile-Orléans, 14 mars 1874.

A MM. les Membres du Conseil de l'Union Française.

Monsieur le Président,
Messieurs les Directeurs.

Les demoiselles de la Nile-Orléans, jalouses de contribuer au développement de l'œuvre dont vous êtes les dignes mandataires, aussi bien que de vous donner une preuve de l'estime particulière qu'elles font de votre généreux dévouement, ont résolu de donner, le samedi, 25 avril, dans la Salle Grünewald, un grand bal, au profit de la Caisse de Secours de L'Union Française.

L'Association des Demoiselles de la Nile-Orléans m'ayant fait le double honneur de m'appeler à la présidence et de me charger de vous faire part de son projet; je m'empresse, Messieurs, de faire appel à votre approbation, aussi bien qu'à votre zèle proverbial pour nous aider à mener à bien une œuvre, que nous aurions pu craindre d'avoir un peu témérairement entreprise, si nous n'eussions été certaines d'avance de votre bienveillant et efficace concours.

Agréez M. le Président et MM. les Directeurs, l'assurance de ma haute considération.

H. DAVID, Présidente.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1874.

Mlle H. David,
Présidente de la Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans:

Mademoiselle,

C'est avec la plus vive satisfaction que je viens vous accuser réception de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, en ma qualité de Président de la Société l'Union Française, lettre faisant part aux membres du Conseil de Direction, de l'intention qu'ont les Demoiselles de la Nouvelle-Orléans, de donner un Bal, au profit de la Caisse de la Société l'Union Française, dans la Salle Grünewald, le 25 avril prochain.

Permettez-moi, Mademoiselle la Présidente, de vous remercier d'abord, ainsi que les Demoiselles dont vous êtes l'organe, du bon souvenir que vous a inspiré la Société l'Union Française, ainsi que de l'intention de lui venir en aide.

Nous acceptons, Mesdemoiselles, avec empressement l'offre gracieux que vous nous faites, et tous, nous ferons nos efforts pour vous aider et pour seconder, dans la réussite de l'aimable pensée que vous a dicté votre cœur, toujours si plein de bonté et de charité.

Veuillez recevoir, Mesdemoiselles, avec l'expression de notre profonde gratitude, l'expression du sentiment respectueux de votre tout dévoué serviteur,

L. BRETON,
Président de l'Union Française.

P. S.—Messieurs les Directeurs dont les noms suivent sont nommés membres du Comité de Conférence pour s'entendre avec vous:

MM. Alph. Walz, De Montluzin, M. Bochet, A. Bonnet, P. Tisné Jr., J. B. Mondiegt.

En parlant hier du nouveau monopole créé par la Législature pour le curage des fosses d'aisance, nous avons nommé le capitaine George comme l'un des industriels lésés. On nous informe que le capitaine George, plus vulgairement connu sous le nom de capitaine K. K. est mort depuis quelques années. Son ombre est capable de sortir de sa fosse pour protester contre l'atteinte portée à une industrie qu'il exerçait librement de son vivant.

— Quelle diable d'idée avait la législature d'ériger en monopole l'industrie nocturne des vidangeurs?

C'était une idée fausse.

Une mauvaise habitude.

On a généralement l'habitude de prendre des stimulants dans les cas de maladies de foie; on a cherché avec soin, parmi les minéraux et parmi les végétaux, les purgatifs les plus puissants afin de produire un effet décisif sur le foie et de réveiller l'organe affaibli et endormi. Ce genre de traitement ressemble à celui qui consiste à donner à un homme sans forces une grande quantité d'eau-de-vie pour le mettre à même d'exécuter un certain travail: lorsqu'on cesse d'administrer le stimulant, l'organe, comme le système, retombe dans l'état où il était auparavant puis devient encore plus faible. Les médicaments qui, tout en chassant la bile et activant les fonctions du foie, n'agissent pas trop énergiquement sur celui-ci, atteignent le but désiré.

MERVEILLES.

Bergen, Genesee Co., N. Y., 23 mars 1874.

Au Dr. *R. V. Pierce*.

Votre traitement a eu un plein succès; je désire vous en exprimer ma reconnaissance. J'avais une maladie de foie, un catarrhe et une faiblesse générale depuis des années; je déclinais rapidement. En août dernier, je m'adressai à vous et eus recours à votre "Golden Medical Discovery", au "Catarrh Remedy" du Dr. Sage et à l'un de vos "Nasal Injectors"; je me porte mieux depuis cette époque et ma santé est meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps. Je n'ai pas souffert, depuis plusieurs mois, de ces migraines que j'avais toutes les semaines. Le "Golden Medical Discovery" est le principal remède que j'ai employé; il a fait des merveilles et je le recommande aux malades. Laissez-moi vous remercier de nouveau de cet immense service.

WM. F. CRITTENDEN.

10 mars—6f—v&e

Décédé hier matin, à 2 heures, CHARLES MARQUES; âgé de 53 ans, né à la Nouvelle-Orléans, habitant la Grande Ile (paroisse Jefferson) depuis 25 ans. Son corps est parti hier soir, à bord du Camelia, pour être enterré à son habitation, accompagné de son frère Arthur Marques, de sa famille et de ses nombreux amis.

Décédé, hier matin à 8 heures, à l'âge de cinquante ans, JEAN PUJO, dit JEANOT LÉCONOME, natif d'Aurignac, Hautes Pyrénées, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son oncle Pierre Mercère, et de son beau-frère Janvier Douat, sont respectueusement invités à assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 11 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Bienville, encoignure Chemin de la Métairie.

De la part de sa veuve. 15mars—1f

Décédé, hier à 8 heures du soir, à l'âge de 29 ans, JEAN PIERRE LABEAU fils. Ses amis et connaissances, ainsi que les amis de son père Joseph Labeau, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Columbus, entre Robertson et Claiborne.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée MARDI prochain, 17 mars, à sept heures et demie A. M., à l'église de l'Annonciation, rue Moralès, entre Mandeville et Espagne, pour le repos de l'âme de RAFAEL VIADE IGLESIAS. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de son beau-frère Francisco Orfila.
15 mars—2

ENTREPOT DE TAPIS.

17..........Rue de Chartres..........17

A. BROUSSEAU.

Importateur et Marchand en gros et en détail.

TAPIS—1000 rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIREES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, acorin, guimpe, peluche, &c. &c.
15 mars—3tPP DMaV

HEATH & LARA,

99 . . Rue du Camp . . 99

PRES POYDRAS.

—MANUFACTURIERS DE CADRES—
MARCHANDS-TAPISSIERS,

GLACES françaises et allemandes, CADRES de tous genres, PORTRAITS chromos, gravures et lithographies.

—PAPIER PAINT—

CORNICHES, RIDEAUX dentelle, Stores Nottingham, ETOFFES de tous genres pour rideaux, NATTES Canton et Cocoa.
15fév—1m.PP

OBSERVATIONS —DU— DR. HUNTER

SUR LES MALADIES DE CŒUR.

Le cœur est sujet à un grand nombre d'affections distinctes dont nous ferons le sujet d'une lettre spéciale dans le courant de cette année. Nous nous proposons, dans cet article, d'esquisser seulement quelques-uns des symptômes les plus ordinaires de la maladie. Nous entamons prématurément le sujet à cause des fréquentes demandes auxquelles a donné lieu notre annonce de spécialité, mais nous nous arrêterons là jusqu'à ce que notre série d'articles sur les maladies de poumons soit assez avancée pour nous permettre de la suspendre pendant quelques semaines.

Le médecin qui traite les maladies du cœur doit d'abord s'assurer, par un examen attentif, de la nature du mal qu'il est appelé à combattre. Il n'y a pas deux cas qui se ressemblent en tous points; les uns sont simples et se guérissent facilement, d'autres sont plus graves et offrent plus de danger. L'opinion qu'il exprime au patient doit être basée sur l'état du cœur lui-même.

Certains symptômes généraux vous indiquent, le plus souvent, que le cœur est malade, mais vous ne pouvez pas savoir s'il est ou s'il n'est pas gravement atteint. Les symptômes vous disent seulement que l'organe ne fonctionne pas bien. [illegible] une maladie de cœur, ce quelque chose n'échappe pas à l'œil du médecin, mais il n'est pas toujours le même. Les uns ont la figure bouffie et une rougeur qu'on ne peut guère décrire; les autres sont d'une pâleur qui n'est pas naturelle et ont des lèvres livides, mais le signe le plus frappant est l'expression de la figure, qui est triste, soucieuse et, dans les cas graves, souvent hagard.

Le malade est oppressé, surtout s'il prend de l'exercice; s'il monte une colline ou un escalier, son cœur bat avec violence, il suffoque.

Presque tout le monde suppose que le cœur palpite toujours fortement, quand il est malade; c'est une erreur. Chez les uns, il bat plus faiblement qu'à l'état naturel, si faiblement qu'on peut à peine le sentir. Chez d'autres, la moindre agitation est suivie de violents battements, le patient tremble à chaque pulsation et on s'en aperçoit dans toute la chambre.

Le pouls n'est pas un guide certain dans la maladie de cœur; les uns l'ont faible et presque imperceptible lorsque le cœur bat violemment; d'autres l'ont fort et irrégulier même quand la main sent à peine le cœur battre. [illegible] le pouls reste presque naturel pendant tout le cours de la maladie. Il est souvent intermittent, c'est-à-dire qu'après deux ou trois battements réguliers le cœur semble s'arrêter pendant une seconde, puis il recommence à battre. C'est un indice certain de maladie.

Les personnes atteintes d'une affection du cœur ont presque toujours le sommeil troublé; elles se réveillent effrayées, elles ont les yeux égarés et leurs traits indiquent la terreur; elles parlent d'une suffocation dont elles sont menacées et ont peur de l'éprouver en se couchant. Beaucoup de malades ne peuvent pas rester au lit, mais passent les nuits dans un fauteuil s'y reposent assez bien. Il y a, sous ce rapport, une similitude frappante entre les victimes de la maladie du cœur et les martyrs de l'asthme. Même quand le sommeil n'est pas interrompu par des soubresauts, il paraît très naturel aux amis, le malade en parle comme n'étant pas réparateur, comme étant troublé par de mauvais rêves. Mais on ne doit pas croire que tel est invariablement le cas: beaucoup de gens atteints d'affections organiques graves dorment profondément et semblent, sur ce rapport, jouir de tous les bienfaits de la santé.

La douleur—si nous prenons ce mot dans le sens de souffrance aiguë—n'est pas un symptôme très commun; cependant, il y a, d'ordinaire, un point ou une oppression dans la région du cœur, et beaucoup de personnes éprouvent une sorte de resserrement comme celui d'une corde qui [illegible] les mouvements de la poitrine. Dans un petit nombre de cas le malade éprouve des douleurs aiguës dans la région du cœur [illegible] que les médecins connaissent sous le nom de *angina pectoris*, c'est ordinairement une affection [illegible] des valvules, soit l'ossification des artères coronaires qui transportent le sang aux parois du cœur. Ce symptôme se déclare aussi dans l'état [illegible].

On ressent fréquemment des douleurs dans des parties éloignées du cœur, et dans des situations qui ne se rattachent point particulièrement aux mouvements de la poitrine. [illegible] chose fort commune et s'étend souvent jusqu'aux doigts; il en est de même pour la jambe [illegible] cette dernière douleur est une crampe, celle du bras un tiraillement. [illegible]

L'inquiétude de l'esprit est probablement un des indices les plus communs et les plus significatifs de la maladie du cœur. Un fameux professeur de Londres avait coutume de dire aux élèves de sa classe: [illegible] et neuf fois sur dix vous verrez que ces symptômes présagent la consomption. Le fait de croire à l'existence de la maladie dans le premier cas et celui de ne pas y croire dans le second sont presque également significatifs." Cette remarque est pleine de sagesse pratique.

Dans les maladies de cœur, l'abattement est extrême; chaque expression, chaque regard, chaque acte du malade nous le montre, mais la douleur n'en est pas directement la cause. Il faut chercher celle-ci dans l'idée que la machine fonctionne difficilement et peut, d'un moment à l'autre, s'arrêter. Chaque malade essaie d'expliquer ses sensations; l'un les appelle "un sentiment d'anéantissement", l'autre, "l'approche de la mort", beaucoup d'autres parlent de la vie qui les abandonne. Ces sensations, ainsi que je l'ai déjà dit, sont très différentes dans différents cas, mais il est fort rare de trouver des malades qui n'éprouvent pas de craintes. Le Dr. Johnson est d'opinion "qu'un grand nombre de suicides sont dûs à cette maladie," et lorsque nous considérons le profond désespoir dans lequel sont plongés, sans causes morales, beaucoup de malheureux atteints d'affections du cœur, la chose n'est pas improbable. Il faut donc se rappeler que l'abattement est un des symptômes les plus fréquents de la maladie du cœur.

Il ne me reste plus qu'à dire à ceux de mes lecteurs qui sont victimes d'une de ces affections, qu'ils ne sauraient commencer trop tôt à se faire soigner. Le mal, quelque insignifiant qu'il paraisse être tout d'abord, mène lentement mais sûrement à la tombe; et est de la plus haute importance de suivre un traitement convenable dans les premières périodes, car quand arrivent les dernières, l'habileté du médecin ne peut pas souvent triompher des effets de la négligence du malade.

K. B. HUNTER, Dr. M.
Au No 165 de la rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, Lne., 14 mars 1874.

Le numéro extra du "Medical Specialist and Journal of Diseases of the Chest," du Dr. Hunter est offert gratis aux personnes qui se présentent à notre cabinet ou nous envoient leur adresse. Ce numéro est précieux et d'un grand intérêt pour ceux qui souffrent de maux de tête, de maux de gorge, de maladies de poumon ou du cœur.

Les Drs. R. & K. B. HUNTER font du traitement de ces maladies une spécialité. On peut les consulter, personnellement ou par lettre, à leur cabinet No 165 de la rue du Canal, tous les jours de 9 à 3 heures et, les dimanches, de 9 heures à midi. 15 mars—1f

PAS DE MEDICAMENTS.

Triomphe de la Médecine.

SUCCÈS DU DOCTEUR PORTER BIEN DÉMONTRÉ.

Lisez les certificats suivants qui attestent quelques-unes de ses merveilleuses cures tout récemment:

Un cas de Surdité parfaitement guéri.

M. Louis Pagel, résidant au No. 226 de la rue Gravier coin Dryades, était atteint depuis sept ans de surdité et a été parfaitement guéri après trois traitements du Dr. Porter.

Une Névralgie datant de 22 ans, guérie par le Dr. Porter.

Mme Marguerite Casson, demeurant au No. 390 de la rue Constance, souffrait horriblement d'une névralgie à la tête. Ses douleurs étaient telles, qu'elle avait entièrement perdu la vue. Le traitement de plusieurs médecins distingués n'ayant pas même pu la soulager: elle consulta le Dr. Porter, il y a environ un an, qui par le moyen d'un traitement de magnétisme l'a guérit radicalement. En s'adressant à Mme Casson, on pourra se convaincre de la véracité de ce certificat.

Maux d'Oreilles et Surdité.

M. Peter Scott, résidant rue Espagne, No. 100, a été guéri des maux d'oreilles dont il a été affligé depuis 14 ans.

Rhumatisme.

M. Joseph Frick, rue St. Anne, No. 268, souffrait de douleurs rhumatismales devenues chroniques, au point d'être entièrement privé de sommeil. Découragé du mauvais résultat de tous les traitements auxquels il avait eu recours, il consulta le Dr. Porter, qui en moins de deux semaines le guérit parfaitement. Les personnes affligées des mêmes douleurs devraient s'informer auprès de lui, de l'efficacité du traitement du Dr. Porter.

Cure de Paralysie remarquable.

Mme Catherine Philpott, demeurant rue Front Levée, coin Erato, avait entièrement perdu l'usage de la parole des suites d'une paralysie. Grâce aux bons traitements du Dr. Porter, la parole lui a été rendue.

L'Ouïe rendue à un Sourd et Muet.

L'enfant de M. John L. Kanel, rue Peter, No. 316, traité par le Dr. Porter a été guéri des infirmités dont il était atteint.

Névralgie et Rhumatisme.

Mme Barbara Lorenz, rue de l'Indépendance No. 54, entre Casacalvo et Grands Hommes, souffrait depuis sept ans des douleurs les plus atroces d'une névralgie à la tête et d'un rhumatisme à l'épaule, quand grâce au traitement du Dr. Porter, elle a été guérie.

SES SALONS SE TROUVENT

Rue St. Charles, No. 167.

Où tous ceux qui désirent le consulter et peuvent le payer, le trouveront tous les jours de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Pas d'Opérations Chirurgicales.

Guérison de Maladies Chroniques.

Soulagement Instantané des Douleurs Aiguës.

LES IMPOTANTS MARCHENT! LES AVEUGLES VOYENT! LES SOURDS ENTENDENT!

Plus de 500 cures en moins de cinq ans.
15 mars.

Nouvelles Marchandises de Danziger
Nouvelles Marchandises de Danziger
Nouvelles Marchandises de Danziger

Ces marchandises viennent d'être déballées chez

DANZIGER

No 203, Rue du Canal, 203.

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

CHEZ DANZIGER. Mozambiques nouvelles.
CHEZ DANZIGER. Grenadines nouvelles.
CHEZ DANZIGER. Popelines nouvelles.
CHEZ DANZIGER. Grenadines unies et à raies satinées.
CHEZ DANZIGER. Soieries noires pour jupes de dessous, largeur extra, à 60 cents, valant $1.
CHEZ DANZIGER. Articles de blanc, articles de blanc. Nansous unis, à carreaux et à raies; Linons Victoria, Linons Bishop.
CHEZ DANZIGER. Articles de piqué à 15 et 20 cents.
CHEZ DANZIGER. Bargains dans les articles de ménage. Toiles à $4 50 la pièce. Essuie-mains à $1 la douzaine. Toiles à draps à 75 cents.
CHEZ DANZIGER. Rideaux, Rideaux, etc, etc. 500 paires Rideaux dentelle Nottingham à $1.
CHEZ DANZIGER. Ombrelles, Ombrelles, toutes du dernier genre, aux prix les plus réduits.
CHEZ DANZIGER. Bons marchés en Bas. Le dernier envoi reçu en ville. 300 douzaines Bas longs extra pour dames, à $3 50 valant $5. 500 douzaines Chaussettes anglaises pour dames, à $3 la douzaine, valant pleinement $5.
Balbrigans à $4 la douzaine.
CHEZ DANZIGER. Ruches, Eventails, Rubans, Ceintures, etc, etc, dernier genre, à un bon marché étonnant.
CHEZ DANZIGER. Marchandises du pays. 5 caisses coton à drap 10/4 à 25 cents. 10 caisses Coton blanc 6, 7, 8, 9 et 10 cents. 10 balles Coton écru, 10 cents et au-dessus, et un assortiment complet de marchandises du pays.

Chez DANZIGER.

203 Canal, entre Bourgogne et Remparts.

Profitez du faible loyer qu'il paie et des dépenses minimes qu'il acquitte.

Profitez du faible loyer qu'il paie et des dépenses minimes qu'il acquitte.
15mars—1

AVIS.—Société Culinaire.—Les membres de la Société sont priés de se réunir aujourd'hui dimanche, 15 mars, à 7 heures du soir, au local chez Mr A. Tarry. Les familles des membres sont invitées à être présents.

Par ordre du président.

EM. GADOL, Secrétaire.
15mars—1f

Quelques Pianos de plus, de seconde main, à bon marché.

Un piano droit, fabricant inconnu, 6 1/2 oct.	60
Un piano carré, Gilbert, 7 oct.	75
Un piano carré, Dunham, 6 oct.	60
Un piano carré, Hunt et Clark, avec orgue attaché	125
Un piano carré, Harrison, 6 oct. 3/4	135
Une grand Faivre, 7 oct.	150
Un piano droit, Pairelle, Paris, 6 3/4 oct.	150
Un piano carré, Chickering, 6 3/4 oct.	150
Un piano droit, Erard, 6 3/4 oct.	175
Un piano droit, Pleyel, 6 3/4 oct.	[illegible]
Un piano carré, Gatler, 7 oct.	200

Tous garantis.

Egalement, un grand nombre de pianos à très bon marché. S'adresser à l'entrepôt de pianos de la salle Grunewald Nos 18 et 20 Baronne.

LOUIS GRUNEWALD.
15 mars—15, 15 PP

AMUSEMENTS NAUTIQUES, Grande Machine à Ramer,

Les amateurs feraient bien de venir voir la nouvelle MACHINE à sièges à coulisse, &c., envoyée à leur intention. Elle se trouve à mon Gymnasium, No 103 de la rue St-Charles. On a demandé une patente, &c.

HARRY HAMMERSLEY, Maître d'Armes et Directeur.
15 mars—1

PIANOS.

J. GAUDIN,

87.........RUE ROYALE.........

VIENT de recevoir de très beaux et bons pianos de Pleyel, demi grand format; aussi de magnifiques pianos de Bauvais, qu'il vendra à prix très réduits. Il a aussi des pianos de seconde main à très bon marché.
15 mars—dps—D Mar et J—1m.

Avis.

Le public est invité à examiner le "Varieties Hall" au coin des rues Canal et Dauphine, particulièrement les installations de gaz, les candélabres et les autres installations, dont le fini est dû à M. JOSEPH LOWE, rue Prytania, entre Milan et Berlin, Sixième District. C'est avec un vif plaisir que je recommande l'habile artiste aux personnes qui ont l'intention de faire exécuter des travaux de ce genre.

J. CLAUDE,
Propriétaire du Varieties Hall, au coin des rues Canal et Dauphine.
15 mars—1f

Demande de maison meublée.

On demande une petite maison ou une maison de grandeur moyenne confortablement meublée. On la louera pour l'été ou pour plus longtemps. S'adresser en donnant les détails, aux initiales K. B. H., aux bureaux de "l'Abeille."
15mars—1f

Avis aux planteurs.

AYANT plusieurs chalands de charbon Pittsburg en transit, je suis prêt à fournir aux planteurs de la côte les quantités qu'ils désireront aux plus bas prix du marché. Je les engage à s'approvisionner sans retard.

C. A. MILTENBERGER.
15mars—1f No 53 de la rue du Camp au 1er.

Salle de Billards,

M. CLAUDE, propriétaire de l'établissement populaire connu sous le nom de Varieties Hall au coin des rues Canal et Dauphine, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il fera SAMEDI SOIR, 14 courant, la réouverture de sa magnifique Salle de Billards, détruite récemment par un incendie. La salle est maintenant beaucoup plus vaste et beaucoup plus belle, et est disposée de manière à offrir tous les agréments désirables. A l'occasion de la réouverture, quelques-uns des joueurs les plus renommés de la Nouvelle-Orléans donneront une séance aux spectateurs.

La barre renferme, comme de coutume, les vins les plus fins et des liqueurs de choix. Le soussigné espère donc que le public lui conservera le patronage que celui-ci lui a toujours accordé et qu'il s'efforcera de plus en plus de mériter.

J. CLAUDE
13mars—1f coin Canal et Dauphine

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,

Au No. 159 de la rue de la Commune.

NLLE-ORLEANS, 11 mars 1874.

Avis important aux Consommateurs de GAZ!

Les consommateurs de Gaz sont prévenus de se méfier des personnes qui, sous prétexte de réduction de comptes de gaz, posent des "becs patentés," des "carburetters," &c. Dans plusieurs cas où des consommateurs ont délivré des certificats de grande économie, un examen a prouvé que les compteurs avaient été faussés et que la réduction était due à ce fait.

Avis est donné que quiconque faussera un compteur quelconque appartenant à cette compagnie et sera pris sur le fait, sera poursuivi aussi rigoureusement que le permet la loi.

THEOBALD FORSTALL,
12 mars—1f PP surintendant-général.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nouvelle-Orléans, 11 mars 1874.—A l'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie, tenue le 4 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus:

JOS. HERNANDEZ	JOS. DONALDSON,
F. SARTHOU,	T. S. SERRILL,
CHS KILSHAW,	L. E. LEMARIE,
J. N. AVEGNO,	CHS. DE RUYTER,
E. F. MIOTON.	

Et à une assemblée de la susdite Direction, tenue ce jour, M. JOS. HERNANDEZ a été unanimement réélu Président et M. J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

J. N. AUGUSTIN
12 mars—5f Secrétaire.

Avis.

MR J. M. LAFFERRANDERIE annonce au public qu'il a transféré sa boulangerie, du No 125 de la rue Dryades au No 275 de la rue Tréme entre Barrack et Chemin du Bayou, où comme par le passé, il continuera ses affaires et vendra d'excellente biscuite. Il profite de cette occasion pour solliciter de ses clients, la continuation de leur bienveillant patronage. 7 fév—2m

Avis.

La société existant sous la raison commerciale de C. CAVAROC & SON, est dissoute, à partir de ce jour. Chacun des associés signera en liquidation.

Nlle-Orléans, le 5 février 1874.

C. CAVAROC,
C. CAVAROC Jr.

Les soussignés ont formé, ce jour, une société pour les affaires d'importation et de commission sous la raison sociale de C. CAVAROC & SON.

Nlle-Orléans, le 6 février 1874.

C. CAVAROC,
C. CAVAROC Jr.
6 mars—1m—3 fps

Grande fabrique de Jupons,

CONFECTION sur commandes de Peignoirs, Gabrielles, Robes de bals et de réception, Costumes de soirées et pour les villes d'Eaux, le tout aux dernières modes de Paris.

Les ordres sont promptement exécutés et avec soin.

MADAME AMÉLIE MAY, de Paris.
1er Etage, 75 rue Chartres, à coté de l'ABEILLE.
17fév—3m

St Louis Life Insurance Company.

Une des transactions les plus importantes dans l'histoire de l'assurance sur la vie a eu lieu il y a quelques semaines, par la consolidation, en une seule organisation, sous le titre de

St Louis Life Insurance Company

des trois principales corporations—Le St. Louis Mutual Insurance Company, le Mount City Life Insurance Company, et le Missouri Mutual Life Insurance Company.

La Compagnie Consolidée,

Réunissant les immenses affaires de trois compagnies et n'ayant les dépenses que d'une seule direction, est à même d'offrir des avantages exceptionnels aux assurés.

Il ne sera pas fait de changements aux anciennes polices des compagnies mutuelles, excepté ceux sur lesquels les assurés et la compagnie s'accorderont; mais les nouvelles transactions se feront au bas "stock" ou taux "non participants."

Le besoin d'une forte police à bas prix se fait depuis longtemps sentir, et le public, grâce à plusieurs années d'expérience, est aujourd'hui suffisamment renseigné à l'endroit de l'assurance sur la vie pour savoir que l'offre de pareils taux, faite par une des compagnies les plus considérables des Etats-Unis, mérite toute leur attention.

L'état suivant est signalé à son attention; les intéressés devraient y voir une excellente garantie, car il indique un surplus net, quant aux porteurs de polices, de $507,405 59.

ETAT DU St. Louis Life Insurance Company.

Capital $1,000,000

ACTIF.

Prêts sur propriétés foncières	$2,441,885 45
Prêts collatéraux	412,677 26
Prêts sur papier endossé et passant en banque	64,713 22
Prêts sur primes	2,597,113 50
Valeurs sur propriétés foncières	917,657 49
Bons et action, valeur	335,509 97
En caisse, au bureau de la banque	56,567 00
Montants entre les mains d'agents et dû par des agents	152,924 36
Intérêts de prêts au comptant et de bons appartenant à la compagnie. Loyers	206,415 50
Valeur actuelle de l'intérêt recevable en excédant de 4 1/2 pour cent de propriétés foncières et bons collatéraux	151,405 41
Primes ajournées et non payées, moins les frais de perception	415,395 14
Dû par d'autres compagnies pour ré-assurances	21,430 37
Valeur des coffres-forts, meubles et installations	37,848 09
Taxes et assurances sur propriétés foncières à rembourser	409 25
Autres items	1,035 76
Total	$7,849 00 17

PASSIF.

Réclamations réglées et en voie de règlement	$299,916 00
Valeur nette de polices non réglées, 4 1/2 pour cent, moins la valeur de la réassurance	6,944,943 48
Montant de valeurs pour lettre réclamées en vertu de polices échues	625 14
Montant de fonds confiés à la compagnie	74,911 16
Taxes dues	2,500 00
Dû à différentes parties	4,741 71
Dividendes non réclamés	9,674 10
Dividendes réservés pour la réduction de primes futures	4,260 02
Total	$7,341,601 61
Surplus, quant aux porteurs de police	507,403 56
Nombre de polices	22,414

OFFICIERS.

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
G. W. MANNING, Assistant-Secrétaire.
BEN WILLIAMS, surintendant des agents.
C. G. MCHATTON, Auditeur.
H. CHRISTOPHER, M. D. Médecin.
B. W. OLIPHANT, M. D., Médecin.

DIRECTEURS.

James B. Eads,	James H. Britton,
John H. Horner,	J. Ferguson,
N. J. Corban,	Joseph Bogy,
James Lupe,	A. M. Britton,
Henry T. Blow,	Ed. Tracy,
D. C. Stone,	Jas. M. Williamson.

HARMON DOANE,
Agent général dans l'Etat,
182 rue Gravier et 75 rue Carondelet,
15 mars—2tlfc Nlle-Orléans.

Licences et Taxes de Ville, d'Etat et de Desséchement.

Le soussigné se charge du paiement des licences et des taxes aux taux les moins élevés du marché.

J. W. PEARCE,
Au No 177, de la rue du Commerce, près Carondelet.
F. E. COLQUHOUN. 15 mars—1m

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BARNETT & CAMMACK,

Courtiers,

Bureau, No 12 de la rue Carondelet.

Se chargent de payer, aux taux les plus libéraux, les taxes d'Etat et les taxes de ville.
10 mars—1m

Licences de Ville.

AVIS AUX DÉLINQUANTS.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Nlle-Orléans, 4 mars 1874.

Je notifie respectueusement tous les contribuables qui n'ont pas payé leurs licences de ville pour exercer leurs affaires ou leur profession durant l'année 1874, que le LUNDI, 16 mars courant, j'aurai recours aux procédures légales pour mettre en force la collection.

LOUIS SCHNEIDER,
4 mars—au 16 Administrateur des Finances.

Avis important.

BUREAUX DU PERCEPTEUR DES TAXES D'ETAT—DEUXIEME DISTRICT.
Nlle-Orléans, Lne, 3 mars 1874.

AVIS est donné aux personnes intéressées de venir payer leurs licences et leur taxe sur le capital, pour l'année courante, avant le 15 courant, attendu qu'après cette date, les délinquants seront positivement poursuivis conformément à la loi.

H. H. HARRIS,
4 mars—1m Percepteur.

Avis aux Contribuables.

TAXES ET LICENSES DE LA VILLE ET DE L'ETAT.

Le soussigné paie en ce moment les Taxes d'Etat et de ville, ainsi que les licences, à un prix comptant libéral.

Aussi règlement de toutes Taxes arriérées à des conditions très avantageuses.

A vendre aux plus bas prix du marché, Mandats convenables pour paiement de Taxes de ville et d'Etat.

J. GRAFTS, Courtier,
15 fév—1m No 20 rue St. Charles.

Avis aux contribuables.

Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, du Second District.

AVIS est donné aux contribuables du Deuxième District que toutes les taxes de 1873 et toutes les licences de 1874 sont maintenant dues. En les payant sans retard, ils s'éviteront des désagréments et des frais.

H. H. HARRIS,
22fév—1m Percepteur.

Le DR. L. DUPERRON, Dentiste,

Rue Bienville No 66, encoignure Royale,

A L'HONNEUR de faire savoir à ses clients et au public en général, qu'ayant entièrement rétabli sa santé, il a repris la direction de son cabinet où on pourra le voir tous les jours depuis 9 heures du matin jusqu'à quatre heures du soir pour consultations et opérations dentaires de tous genres.

Prix modérés et travail consciencieux. Extraction des dents sans douleur et sans endormir.
2mars—au20fév

MILWAUKEE LAGER BEER

A l'ancien local favori de

HUGO REDWITZ,

No 132 de la rue de la Commune.

On l'on vient de recevoir, de la meilleure brasserie de Milwaukee, Wisconsin, une grande consignation de LAGER BEER fraîs et de qualité supérieure.

Venez en juger. 26 fév—1m

ARBRES FRUITIERS, PLANTES, VIGNES.

Importés de France par le dernier vapeur.

M. GUIOT a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes des plus nouvelles, Arbres Fruitiers premier choix, Rosiers nouveaux, Dignons et Bulbes à Fleurs, Graines de Fleurs et de Légumes. Le tout en parfaite condition et à prix très modérés. Le magasin est situé rue St-Charles, No 24. 17—au 18mars

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 14mars—1an

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
25 déc—1an

M. F. BONIS,

COURTIER DE BILLETS ET D'ACTIONS,

Au No 6 de la rue Carondelet,

(Boite 2117 du Bureau de Poste.)

Le paiement des taxes d'Etat et de Ville est l'objet d'une attention spéciale. Il a toujours et vend, aux plus bas prix du marché, les obligations qui servent à payer ces taxes.

GEO. H. ANDRÉE. 28 fév—1m

PERSEVERANCE RICE MILL.

(MOULIN A RIZ.)

NOUS annonçons à nos amis et aux personnes qui s'intéressent à la culture du riz, que nous avons acheté le terrain qui touche à notre moulin de la rue des Champs-Elysées. Nous allons construire, immédiatement, sur cette propriété, un moulin de premier ordre et d'une capacité double de celle de l'établissement actuel; nous y introduirons les derniers perfectionnements afin qu'il puisse donner, par jour, cinq cents barils de riz nettoyé.

SIEWERD & KIP,
Propriétaires du Perceverance Rice Mill.
17fév—1m.

ASSURANCE SUR LA VIE.

New York Life Insurance Company

(ÉTABLI EN 1845.)

Actif $25,000,000
Revenu Annuel au delà de 8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est remboursé aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sûre et garantie, au véritable coût net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44.........RUE CARONDELET.........44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,500,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices, des dividendes, payés comptant, et s'élevant à $1,742,554 40.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	S. H. Kennedy,
E. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Fk. Wintz,
Chas. Cavaroc,	H. O. Nelson,
L. B. Cain,	Paul Fourchy,
Geo. Foerster,	Fk. Camerden,
T. J. Semmes,	J. H. Lupwigsen,
J. S. Walton,	Wm. S. Pike,
E. Peale,	Wm. R. Schmidt,
S. Forcheimer,	A. Chiapella,
F. S. Sampson,	J. A. Donlho.

MÉDECINS EXAMINATEURS.

D. C. Holliday, M. D. John W. Caldwell M. D. Chs. Turpin, M. D.
8 mars—1f

Germania Insurance Company.

Bureau, No 124 rue Commune.

NOUVELLE-ORLÉANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé $300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO .... Président
H. ZUBERBIER .... Vice-Président
EMIL MAYER .... Premier Secrétaire
H. E. MARBURG .... Second Secrétaire
F. BERGER .... Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lacassagne & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greisinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
J. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)

J. Armbruster,	M. Frank,
Adam Gaisser,	Louis Grunewald,
Jacob Hassinger,	H. F. Klumpp,
Hy. Oertling,	H. Schulz,
Thomas Schorr,	B. F. Thurer,
P. Thormahlen,	J. J. Weckerling,
J. Voelkel,	Fred. Del Bondio.

7 mars—1m

Avertissement.

Les soussignés préviennent le public de ne pas employer, acheter ni garder les bouteilles dont ils se servent, qui ont été faites expressément à leur usage pour leurs eaux minérales, leur ale au gingembre, sur lesquelles est expressément moulé ou estampé le nom de "Pablo & Co., fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre. Nos. 220 et 222 de la rue Royale." Quiconque s'en servira, les achètera et les vendra sans le consentement des soussignés par écrit, sera poursuivi conformément à la loi et tenu responsable de tous les dommages.

PABLO & CO.

Fabricants d'eaux minérales et d'ale au gingembre, aux Nos. 220 et 222 de la rue Royale.
3mars—1m

Avis important.

AUX CULTIVATEURS DE RIZ.

Pour économiser le travail, le temps et la dépense, plantez votre riz au moyen du

Semoir à riz de McSherry,

PRIX: $100.

C'est la machine qu'emploient de préférence les planteurs de riz de la Caroline du Sud. On obtient par son moyen un rendement plus considérable, tout en économisant la semence.

A vendre par

H. DUDLEY COLEMAN,
8 mars—5,14,15,18,21,22—2fc No. 12 rue Union, Nlle-Orléans.

I. L. LYONS,

(SUCCESSEUR DE BALL & LYONS,)

PHARMACIEN EN GROS ET EN DÉTAIL ET IMPORTATEUR,

AU COIN DES RUES CAMP ET GRAVIER,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Offre au commerce de la ville et à celui de la campagne un

Stock complet,

Se composant de

Drogues,	Parfumerie,
Produits chimiques,	Médicaments français,
Médicaments américains patentés.	patentés,
Articles divers pour droguistes,	Extraits solides et fluides
Liqueurs fines.	Instruments de chirurgie, de Geo Tieman & Co.
Vernis et huiles,	Appareils à atomes, à main et à vapeur,
Vitres,	Appareils électriques,
Verreries,	Sacs de voyage, boîtes à médicaments,
Articles de fantaisie.	

Teintures, épices, produits chimiques, essences de liqueurs, huiles essentielles,

Et tout ce qui se rattache au

Commerce des Drogues.

AGENT POUR LA VENTE DE

Pilules et granules recouvertes de sucre, de W. R. Warner & Co.

Huiles et couleurs du Southern Company de St-Louis.

Extraits et remèdes, de W. J. M. Gordon.

Suspensoirs, en argent, du Dr. La Babcock.

IMPORTATEUR DE

Liqueurs et extraits de Bottlay; parfumeries anglaises et françaises;

Médicaments patentés, drogues et produits chimiques français.

Département spécial pour les **ordres des médecins**. Les poudres sont mises en bouteilles, qui sont étiquetées avec soin.

L'exécution des ordres des **maisons de commerce** est confiée à un commis habile, à l'effet d'activer la livraison des marchandises.

Propriétaire de

Célèbre Amer fortifiant Garry Owen.
Le tonique d'Abrams contre le frisson.
La liqueur astringente de Brodie.
L'élixir de Lecock contre la toux.

Et tous les remèdes bien connus de Ball & Lyons.

L'attention du public est appelée sur le

DÉPARTEMENT DU DÉTAIL ET DES PRESCRIPTIONS,

Lequel n'est surpassé par celui d'aucune autre pharmacie du pays.

Les prescriptions sont confiées aux pharmaciens les plus expérimentés, qui n'emploient les meilleurs ingrédients.

On trouvera à ce magasin un assortiment complet des articles de fantaisie les plus fins, des articles de toilette, de parfumeries étrangères, brosses à cheveux, brosses à dents, peignes, cosmétiques, poudres, éponges, remèdes patentés français et américains et liqueurs fines;

Bandages, bandages herniaires, suspensoirs, bas de soie, etc.

Vaccine fraîche et sangsues suédoises.

I. L. LYONS.
14fév—3m v&c

FOURNEAUX DE CUISINE,

A UNE

Très-grande réduction de PRIX.

Chaque Fourneau est Garanti.—L'argent est remboursé à l'acheteur, en plein, si au bout de huit jours il n'est point parfaitement satisfait du fourneau. Les grands fourneaux se vendent au dessous du prix coûtant. Venez et examinez les articles et demandez les prix avant de faire vos achats ailleurs.

R. GERTH,
Au No. 74 de la rue de Chartres,
18fév—1m en face des bureaux de l'ABEILLE.

Compagnie d'Assurance Hope, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21 rue du Camp.

Capital payé $250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS 380,921 00
Actif 276,069

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président.
JNO. I. ADAMS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5
(Bâtisse Pontalba),

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola,	Jos. Mizzi,
N. A. Llambias,	Ernest Pragst,
	B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis,	L. Haber,
A. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	S. Cambon,
J. K. Gourdain,	P. H. Monsseaux,
N. A. Llambias,	Ernest Pragst,
Jos. David,	V. Battalora,
P. Jaufroid,	B. Saloy,
J. J. Reiss,	J. B. Solari,
D. Hughes,	J. Newhauser
F. Rancho,	Jos. Mizzi,
M. Manuel,	M. Draskovich.
M. Berwin,	

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA,	JOS. DAVID,
P. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.
7janv.74—an.tlD

CHACUN CHEZ SOI A L'Ancien Etablissement.

Soda, Mead et Pâtisserie,

83.........RUE ST-CHARLES.........83

En face du Commercial Alley.

J'ANNONCE à mes amis et au public, que m'étant retiré des établissements Nos. 76 de la rue St-Charles et 97 de la rue du Canal, je suis revenu à l'ancien local No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall, rendu

SI FAMEUX

Par la qualité du Soda, du Mead, de la Pâtisserie, du Café, etc. qui s'y sont débités pendant des années, à l'époque où mon oncle, feu Hugh McCloskey, et moi le dirigions. Les personnes qui se présenteront à l'ancien local y seront cordialement reçues et s'y trouveront

COMME CHEZ ELLES.

Tout ce que peuvent faire l'argent et une longue expérience sera tenté pour mériter le généreux patronage accordé à l'établissement quand "McCloskey" était le quartier général pour

LE SODA, LE MEAD ET LE CAFÉ

J'aurai constamment les véritables EAUX CONGRESS, KISSINGER et VICHY, à CINQ CENTS LE VERRE.

L'ouverture aura lieu LUNDI 2 mars, à 10 heures du matin.

GEO. McCLOSKEY,
No 83 de la rue St-Charles, au-dessous du Masonic Hall. 1ermars—1m

La Citizens' Savings Bank,

Organisée sous une Charte d'Etat,

GRUNEWALD HALL,

No. 23 rue Baronne.

PAIE six pour cent d'intérêt pour les dépôts d'épargnes, et quatre pour cent pour les dépôts courants. Tous les dépôts sont payables sur demande.

J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, Caissier.

DIRECTEURS:

JOHNSON ARMSTRONG, THOMAS HASAM, E. W. BURBANK, J. L. GUBERNATOR, M. BENNER.
1er mars—1m

Compagnie d'Assurance sur la Vie DE Knickerbocker de New York.

Capital, plus de $8,000,000

SUCCURSALE DU SUD-OUEST,

Bureau, 36 rue Carondelet, Nlle-Orléans.

E. A. DUCROS, Directeur.
1ermars—1m.

INSTITUT D'AQUIN,

Coin Bayou et Claiborne,

Dirigé par Mlle FITZGERALD.

CETTE institution, située dans un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la ville, se recommande aux familles par la discipline à la fois exemplaire et paternelle qu'elle y entretient et par la haute compétence des professeurs auxquels est confié l'enseignement des langues, des sciences et des arts. Ceux-ci ont été invariablement choisis parmi les plus éminents de la Nouvelle-Orléans.

Pour les prix, voir les prospectus ou s'adresser à l'institution. 5 mars—1m

AGENCE DU CÉLÈBRE TABAC PERIQUE

De Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane.

CONSTAMMENT en magasin en FORT LOT à vendre en lots au gré des acheteurs.

E. BOURGEOIS,
10 fév—2m Au No 16 de la rue Conti.

Le magasin le meilleur marché de la ville.

M. E. DAWSON,

AYANT acheté à vil prix à l'encan du shérif le contenu du magasin, encoignure Chartres et Toulouse, se propose, à cause de cela, pour écouler son stock, de vendre à meilleur marché que qui que soit, les marchandises ci-dessous mentionnées:

Papiers peints, miroirs, gravures en tout genre, alphabets et numéros en cuivre, cadres pour portraits, stores et tous articles de papeterie.
15 fév—1m

Professeur.

UN ex professeur du Collège Jefferson, depuis longtemps connu dans l'enseignement, offre ses services pour enseigner les différentes branches de l'éducation soit dans un pensionnat, soit dans une famille. Il accepterait une situation à la campagne, avec un salaire modéré. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 26 fév—1f

AVIS IMPORTANT.—Ayant appris que des pacotilleurs ramassent en ce moment les BOUTEILLES VIDES du célèbre AMER CUNDURANGO DE MAGUIRE les remplissent d'une VILE décoction qu'ils offrent au public comme le VERITABLE article, nous PREVENONS le public de n'acheter le CUNDURANGO de Maguire ou d'autres remèdes que des pharmaciens ou marchands bien connus, car nous n'employons pas de pacotilleurs.

MORRISON & WOODWARD, seuls agents.
Au No 1 de la rue des Mag. sins, coin Canal,
27fév—1m

ACHETEZ VOS LAMPES, VOS HUILES, vos installations de gaz, vos lampes de corridors, vos lampes à gaz portatives et vos garnitures de lampes—les plus jolies qu'on ait encore vues sur un marché quelconque,—du Septolite Oil Co., au No 60 de la rue du Camp et 15 de la rue Dauphine. L'huile dite "de coin du feu" donne une lumière claire et brillante, de sorte que si la lampe tombe et se casse, l'huile éteindra les flammes et il n'y aura jamais d'accident aux enfants ou aux domestiques négligents.
26 fév—1m

D. R. PERRET,

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,

11..........RUE St-LOUIS..........11

Nouvelle-Orléans.

Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention.
11jan—3m d. mar. jeu.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 26 février 1874.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, 28 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux, coin Canal et Camp, à l'effet d'amender la Charte conformément à l'article 12e de la Charte.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
27fév—au28mars.

Office of the New-Orleans Mutual Insurance Company—New-Orleans, February 26th, 1874.—Notice is hereby given, that a general meeting of the Stockholders of this Company will be held, on Saturday, the 28th March, 1874, between 10 A. M. and 2 P. M. at the office, corner Canal and Camp, for the purpose of amending the Charter in accordance with Article 12th of the Charter.

J. W. HINCKS,
feb 27, till mar 28 Secre'ary.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 14 fév.—Avis est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu le JEUDI, 19 mars 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 102 de la rue du Canal, à l'effet de considérer, amender la charte et considérer d'autres questions générales, conformément à l'article XII de la charte.

G. LANAUX, secrétaire.
15fév—t1 au 19mars inc.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, 16 février 1874.—AVIS.—Les actionnaires qui doivent à l'Association des primes d'assurance, payables par trimestre dans l'année 1874, RECEVRONT UNE REMISE (REBATE) DE 15 0/0, S'ILS PAIENT EN PLEIN les dites primes trimestrielles avant le 1er avril prochain,—réservant leurs droits à toute participation aux profits de l'Association dans la proportion de leurs primes acquittées, à la clôture de l'année fiscale, soit le 31 décembre 1874.

G. LANAUX, secrétaire.
17fév—t1au 19mars inc.

Orleans Railroad Co.

STATION A LA STATUE DE CLAY,

Encoignure Canal et Royale.

Tous les chars de cette Compagnie, stationnés à l'endroit ci-dessus, se rendront au dépôt de la Compagnie, encoignure Laharpe et Gentilly, et transporteront les passagers aux "Fair Grounds."

Du dépôt de la Compagnie, l'itinéraire est comme suit:

Les chars BLEUS se rendent à la rue du Canal, par les rues St-Pierre et Bourgogne;

Les chars VERTS se rendent à la rue du Canal par les rues Ursulines et Bourgogne;

Les chars ROUGES font le service du Marché Français, par la rue des Ursulines, et reviennent, par les rues Dumaine et Broad, au dépôt de la Compagnie.

P. TISNÉ, Jr., Secrétaire.
15 fév—1m—PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 14 MARS.—CLASSE No 62

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
23	63	33	32	66	55	39	21	14	59	20	8	64	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 14 mars 1874.

M. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Les Meilleurs Marchés Offerts Jusqu'à Présent.

LIQUIDATION POSITIVE!!!

GODCHAUX ECOULE SON STOCK!

VETEMENTS D'HOMMES ET D'ENFANTS, ARTICLES DE TOILETTES,

AUX PRIX COUTANTS!

L. GODCHAUX

Nos 81 et 83, rue du Canal,

ET

Nos 213, 215 et 217, Vieille-Levée.

Venez et examinez. 21 janv—2m

M. BOCHET,

46.........RUE DE CHARTRES.........46

OCCASION EXCEPTIONNELLE

POUR LES ACHETEURS

De la Ville et de la Campagne.

RUBANS!

500 CARTONS

Bien assortis, depuis le No 4 jusqu'au No 40, seront vendus, pour du Comptant,

à 50 Cts

au dessous du prix coûtant.

Il faut que le tout soit écoulé promptement pour faire place aux nouvelles marchandises de printemps, attendues de St-Etienne. 7 fév—2m

EXCELLENTE OCCASION POUR UN JEUNE HOMME ENTREPRENANT.

A Vendre de propriétaire ayant une mauvaise santé,

LE RESTAURANT COSMOPOLITAIN, très favorablement connu et situé rue Royale, Nos 13 et 15, près Canal.

Le soussigné désirant se retirer des affaires pour cause de mauvaise santé, offre en vente son établissement à des conditions très libérales.

Le loyer de tout l'établissement, se montant à $5 500 par an: une réduction de $2000 par an sera faite à l'acquéreur sur le bail actuel qui expire le 30 septembre 1876.

LOUIS CHAPLAIN.

S'adresser, tous les jours, de 1 heure de l'après-midi à deux heures de l'après-midi. 25 fév—2m

Grande amélioration de la l'Art du Dentiste. Un râtelier de DENTS, où la mâchoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base vulcanisée, et l'occasionne pas comme celle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés et aux conditions les plus douces.

Extraction des dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 13avr

Avis aux contribuables.

JE me charge du paiement de licences de ville pour charrettes, drays, groceries, vacheries, bouchers, étalls au Bazar, marchés, puits, manufactures, cordonniers, de détail, &c., &c., en accordant UN TRES FORT ESCOMPTE.

Je me charge aussi du règlement des taxes arriérées de ville et d'Etat, en allouant un escompte de 20 à 25 pour cent, pour les taxes de ville des années 1868, 1870, 1871 et 1872, selon le montant et selon le montant à payer des taxes d'Etat de 1870, 1871 et 1872. Paiera comptant de 16 à 31 pour cent sur le montant de la taxe et sur la pénalité, selon l'année et selon le montant à payer.

B. NAUTRÉ,
21fév—1m No 28 rue Bienville.

AUX Consommateurs d'Huile Kerosene.

La plus grande découverte du siècle.

DEPUIS longtemps, le public sent la nécessité d'avoir quelque chose qui empêchât l'huile kerosene de faire explosion et écarter l'affreux danger, les épouvantables conséquences d'une explosion. La compagnie vient de trouver ce

Rectificateur de l'Huile Kerosene,

—DE—

MULLER,

qui non-seulement prévient la catastrophe, mais encore empêche que les abat-jour et les cheminées ne se cassent, à quelque hauteur que soit la mèche, et fait que l'huile donne un tiers de lumière de plus.

A vendre par tous les grocers, pharmaciens, marchands de lampes et d'huiles.

V. B. RICHARDS JR. & CO.,

Agence générale, au No 38 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans.

☞ Escompte libéral au commerce. 17 fév—1m

ASBURY,

48.........Rue Royale.........48

A reçu les premières nouveautés de Printemps en Chapeaux pour dames, fillettes et enfants. Fleurs, Rubans, Ruches et mille autres articles, qu'il offre à un bon marché extraordinaire.

25 fév—1m ......Rue Royale...... 48
ASBURY.

ARGENT. ARGENT ARGENT.

ON peut avoir de l'argent, sur bonnes garanties collatérales, tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, en s'adressant à la boîte N. 1295 du bureau de poste.
22fév—1m.

Mme H. BAUSSET

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle et le public en général qu'elle **vaccine tous les Lundi à Onze Heures.**

H. BAUSSET,
Rue des Remparts No 18, entre St-Pierre et Orléans.
6fév—3m, DMeV

Bureaux de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.—No 25 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 5 mars 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de $4 par action a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 20 du courant.

R. GAILLY,
7 mars et 21 secrétaire prov. tem.

CHARBON! CHARBON!!

N'oubliez pas que H. & C. TYLER livrent leur CHARBON, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville, au prix de 75 cts le baril.
1er mars—1m

COAL.—COAL.—COAL.

Don't forget that H. & C. TYLER deliver their COAL, free of charge, to any part of the city, at 75 cents per bbl. march 1st—1m

MOUNT CARBON COAL!

Dépôt au pied de la rue St-Ferdinand, 3me District, et au pied de la rue Félicité.

Bureau, No 138 de la rue Gravier.

A vendre par
WASHINGTON MORTON
17fév—1m PP

EDWARD BEALS, JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

MARCHANDS DE

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Il approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

DEPOTS—sur la levée, au Ferry du 4me district, et au coin des rues Louisa et Levée.

BUREAU No 22 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

☞ On reçoit les ordres à l'un ou l'autre endroit. 7 déc—3m

Propriétés à vendre et à louer.

A Céder, A des Conditions Libérales,

Pour cause de changement d'affaires.

LA GROCERIE avantageusement située, rue des Ursulines Nos. 41 et 43 dans un des meilleurs quartiers du Second District.

Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux. 5 mars—1f

Voiture.

A vendre, à bon marché, avec les harnais, un joli coupé de famille, très solide et muni d'excellents ressorts. Il vient d'être réparé et complètement remis à neuf.

S'adresser au bureau de l'ABEILLE.
5 fév—1f PP